

République Française

Département  
de la Haute-Savoie



MAIRIE  
de  
LA VÉRNAZ

74200

# COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 28 août 2015

19h00  
en Mairie de La Vernaz

Nombre de conseillers municipaux en service: 11

Nombre de conseillers municipaux présents en séance: 11

## Présents:

CETTOUR-CAVE Laëtitia, FIGUREAU Marie-Laure, GARIN Jacqueline, HAUTEVILLE Bernard, HAUTEVILLE Laurent, HAUTEVILLE-LONGET Yves, HENNEBIQUE Sylvie, LABAR Philippe, MOREL Alain, PETITE Virginie, REQUET Christophe.

**Absents / Excusés:** Labar Philippe

**Secrétaire de séance:** Petite Virginie

---

### ► Attribution marché TRX (toiture de l'église):

Un courrier a été envoyé à l'entreprise Eurotoiture afin de confirmer l'exactitude de leur prix. Le prix annoncé a bien été confirmé. Le marché a donc été attribué. Le devis s'élève à 129 926 €.

### ► Aide occasionnelle:

Le conseil municipal a délibéré et accorde une aide exceptionnelle à Mr Mercier Patrice suite à un incendie sur son exploitation. La somme de 750 € lui a été attribuée.

### ► Contrat Emploi : (Agent entretien / ménage cantine et péri scolaire):

Laurie Deconche a décidé de ne pas renouveler son contrat pour le poste qu'elle occupe (le périscolaire, la cantine et une partie des ménages). C'est la candidature de Mlle Vanessa Michaud qui a été retenue pour occuper un poste similaire. Elle fera 23h par semaine et sera rémunérée 957,83 euro brut. La mission local aide la commune à hauteur de 70% du salaire. Son contrat est signé pour la période du 01/09/2015 au 30/08/2016.

### ► Remplacement du maire pour la réunion du 11 septembre:

Aucun remplacement n'est nécessaire car la réunion a été reportée ultérieurement et Mme le maire pourra s'y rendre.

► **Préparation rallye du Mont-Blanc:**

Environ 40 personnes ont demandé à avoir un passe afin de pouvoir garer leurs voitures avant l'entrée du village. Les membres du conseil municipal sont sollicités afin de gérer le parking, laisser passer les ayant droit et interdire l'accès à ceux qui n'y ont pas droit.

► **Informations:**

Du 31/08/15 au 04/09/15 la route de La Villaz sera fermée de 8h à 18h pour cause de démolition sur une habitation. Sauf le 04/09, la route réouvrira à 12h30.

-Le lot de poteaux a été vendu 60 €.

-Un arrêté préfectoral a été déposé afin d'interdire toute pub et tout affichage hors agglomération. Tous les panneaux doivent-être démontés.

-Un arrêté préfectoral a été déposé afin que tous les propriétaires de forêts atteintes par le scolyte coupent les arbres atteints et procèdent à leur écorçage afin d'éviter la prolifération de l'insecte. Une lettre a été envoyée aux propriétaires. Ils ont 3 semaines pour intervenir.

► **Informations PLUI:**

Un plan local d'urbanisme intercommunal sera présenté au conseil communautaire le 29 septembre 2015 pour vote. Si le vote est favorable, Mme le maire propose une présentation de la procédure du PLUI en séance de conseil municipal avant la prise de décision du conseil.

► **Proposition vente et cession de terrains:**

Mme Hauteville Anne propose la vente d'une forêt touchant la commune. Le terrain représente 3472 m<sup>2</sup> et serait vendu 20 centimes le m<sup>2</sup>. De plus, elle propose de céder l'oratoire familiale à la commune pour un euro symbolique. Le conseil municipal délibère et donne un avis favorable à ses deux propositions.

► **Affaires diverses:**

-Mr Genevois demande l'accord pour faire une terrasse derrière son chalet dans la continuité du balcon déjà existant.

-Mr Requet demande l'accord pour la réfection de son toit. Les ardoises seraient remplacées par des tôles grises. Le conseil donne un avis favorable.

-Plusieurs dates ont été proposées pour la réception des travaux au Bommely mais aucune n'a été encore fixée. La date qui conviendrait le mieux pour le moment est le 21 septembre 2015.

**Prochain conseil municipal le vendredi 18 octobre 2015.**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h00 .

Fait à La Vernaz, le 28 août 2015.

Jacqueline Garin  
Maire de La Vernaz

